

## Lettre d'information du réseau

- janvier 2018 -

### Fédération

---

*Election du bureau de la FRAAP*

*Appel à cotisation 2018*

*Appel à participation : valorisation des associations membres de la FRAAP par leurs partenariats*

*Outil : quelles sont les salariées en charge de quels dossiers ?*

*Création de l'association FRAAP-Île de France*

### Réglementation

---

*Nouveau taux de cotisations sociales pour les artistes-auteurs*

### Adhérents

---

*Nouveaux membres de la FRAAP*

*Quelques nouvelles de nos membres : Friche Lamartine, Les Lunes Artiques, Les Voix Andalouses*

### Agenda

---

*« Les droits culturels de la personne : une autre approche des enjeux culturels sur les territoires » 9 février à Tulle*

*« Politique fiscale, impôts et action publique dans la France de Macron », 3 mars à Paris*

### Publications web

---

*À lire, à écouter et à voir*

### Élection du bureau de la FRAAP

# Le Conseil d'administration de la Fraap réuni le 13 janvier 2018 a élu le bureau suivant :

Co-présidence :

- Mika Lopez (Volubilo - Graulhet - Tarn - Occitanie)
- Souad El Maysour (Premier Etage - Strasbourg - Alsace - Grand Est)
- Emilie Moutsis (DOC ! - Paris - Ile-de-France)

Secrétariat :

- Jean-François Mugnier (Le Syndicat Potentiel - Strasbourg - Alsace - Grand Est)
- Brigitte Mouchel (et meutes - Huelgoat - Finistère - Bretagne)

Trésorerie :

- Brigitte Kohl (Aquarium Compagnie - Firminy - Loire - Auvergne-Rhône-Alpes)
- Katerine Louineau (CAAP - Auvers-sur-Oise - Val d'Oise - Ile-de-France)

Le mandat des administrateurs.trices est de deux ans, le mandat des membres du Bureau est de un an.

### Appel à cotisation 2018

# N'oubliez pas de renouveler votre adhésion à la FRAAP.

La Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens réunit aujourd'hui 150 associations membres dans toute la France. En renouvelant votre adhésion, vous contribuez à maintenir votre engagement et votre soutien aux travaux menés par la FRAAP pour la structuration professionnelle de l'ensemble de notre secteur.

[Télécharger l'appel à cotisation](#)

### Appel à participation : valorisation des associations membres de la FRAAP par leurs partenariats

# Nous souhaiterions valoriser le travail que font les associations membres de la FRAAP en mettant en évidence le réseau dense de partenariats tissés par elles à travers la construction d'un sociogramme.

Veillez, s'il vous plaît, compléter la grille téléchargeable [ici](#). Dans ce document, vous devez indiquer le nom de votre structure après chaque partenariat noué (dans le passé ou actuellement).

De plus, comme il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, certains types de partenariats ne sont peut-être pas assez précis ou bien certains partenariats sont absents ; n'hésitez donc pas à venir compléter les intitulés de partenariats. Puis, une fois complété, renvoyez le document à Camille [information@fraap.org](mailto:information@fraap.org)

Nous vous remercions vivement pour votre participation.

Et Camille se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

## Outil : Quelles sont les salariées de la FRAAP en charge de quels dossiers ?

# Afin de mieux identifier qui contacter parmi les salariées de la FRAAP en fonction de votre demande et besoin, voici un tableau récapitulatif des salariées référentes pour chaque mission de la FRAAP

Lien vers le document

Julie Desmidt : [coordination@fraap.org](mailto:coordination@fraap.org)  
Christel Brunet : [goodnews@fraap.org](mailto:goodnews@fraap.org)  
Camille Triquet : [information@fraap.org](mailto:information@fraap.org)

## Naissance de la FRAAP-Île de France

# Réunies autour de développer une meilleure connaissance des unes et des autres, des associations franciliennes membres de la FRAAP ont franchi le pas en créant l'association FRAAP-Ile de France en décembre dernier.

Après avoir organisé plusieurs temps de travail nomades accueillis successivement dans les locaux du Génie de la Bastille, des AAB, d'Aracanthé, du Rézo-est, des Voix Andalouses, de la Villa Belleville, des ateliers Oblik, du DOC ! et de Papotart, les associations réunies au sein d'une collégiale travailleront plus particulièrement autour de trois axes :

- > structuration professionnelle et création d'outils ;
- > communication et visibilité des associations d'artistes en Ile de France ;
- > enjeux politiques.

Plus d'informations à venir prochainement

## Réglementation

---

### Nouveau taux de cotisations sociales pour les artistes-auteurs

# La maison des Artistes-sécurité sociale et l'Agessa appellent auprès des artistes-auteurs un nouveau taux pour la cotisation sociale (maladie et vieillesse déplafonnée).

Depuis le 1er janvier 2018 la cotisation sociale (maladie et vieillesse déplafonnée) dûe par les artistes-auteurs passe de 1,15% à 0,40%, ainsi que la CSG qui augmente de 7,50% à 9,20% de 98,25% du brut. La conséquence pour les diffuseurs qui travaillent avec des artistes-auteurs précomptés est le changement du montant du précompte.

En tant que diffuseur, vous devez remettre aux artistes-auteurs que vous rémunérez une certification originale remplie, tamponnée et signée par vous-même :

- [certification pour les artistes à la MDA](#)
- [certification pour les auteurs à l'Agessa](#)

Ce document atteste que le précompte est bien pris en charge par le diffuseur. L'artiste devra en faire une copie car l'original lui sera demandé lors de sa déclaration d'activité annuelle à la Maison des artistes-sécurité sociale.

Voici ci-dessous des exemples de facture permettant de calculer automatiquement le précompte (il suffit simplement de modifier le montant brut et le calcul se fera automatiquement) pour les situations suivantes :

- > [Artiste non assujetti à la TVA](#)

- > Artiste assujetti à la TVA :  
- TVA de 10% sur la cession de droits d'auteur  
- TVA de 5.5% sur la vente d'oeuvres originales

## Adhérents

---

**La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :**

### # Collectif Acte (Poitiers)

Le Collectif Acte apporte un soutien à la création, la diffusion et à la valorisation des démarches d'artistes plasticiens oeuvrant dans le champ de la création contemporaine professionnelle.

[Lien vers la fiche de présentation](#)

### # In extremis (Montpellier)

Créé en Janvier 2016, le Collectif In Extremis est animé par onze jeunes artistes des Beaux Arts de Montpellier et de Paris

[Lien vers la fiche de présentation](#)

**Quelques nouvelles de nos membres :**

### # La Friche Lamartine (Lyon)

La Friche Lamartine propose un cycle de formations à destination des membres des collectifs d'artistes plasticiens :

- Comment créer un cadre pour permettre la collaboration entre artistes plasticiens et chercheurs ?  
Par Claire LEROUX, Directrice du laboratoire Arnum, ESIEA (14 mars)
- Quelles passerelles créer entre les lieux de résidence et les lieux de diffusion ?  
Par Elise JOUVANCY, Responsable arts visuels à La Malterie (26 et 27 mars)
- Comment monter un projet, hors commandes et appels à projets, et trouver un financement adéquat ?  
Par Julie LAYMOND, Directrice artistique de la Coop Bidart (courant mars)

### # Les Lunes Artiques (Dijon)

L'association travaille depuis maintenant de nombreuses années à l'élaboration d'outils et de services pour les plasticiens de Bourgogne. Constatant le manque de visibilité des artistes plasticiens sur ce territoire et le manque d'accès aux ressources professionnelles, les membres ont décidé de créer une nouvelle structure porteuse d'un projet pour « accompagner les artistes auteurs plasticiens dans toutes les étapes de leur vie professionnelle. »

S'appuyant sur un réseau dense de partenaires issus du secteur culturel et du secteur de l'Économie sociale et solidaire, l'association nouvellement créée et dénommée Les Constellations mène actuellement

une enquête de territoire pour recenser les artistes plasticiens en Bourgogne-Franche Comté.

Lien vers la présentation de l'enquête

#### # Les Voix Andalouses (Paris)

Cette association propose un cycle de sessions d'information pour les bénévoles associatifs :

- sécuriser la diffusion d'images en ligne (13 février),
- la gestion fiscale et sociale du métier d'artiste (13 mars),
- modalités de mise en place d'une campagne de financement participatif (10 avril),
- utiliser les réseaux sociaux pour élargir son public (24 avril),
- penser et créer le site internet de son association grâce à wordpress (15 mai).

Plus d'informations sur leur site internet

## Agenda

---

### « Les droits culturels de la personne : une autre approche des enjeux culturels sur les territoires » 9 février à Tulle

# Conférence débat organisée par les associations Peuple et Culture, et le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin

Information complète

### « Politique fiscale, impôts et action publique dans la France de Macron », 3 mars à Paris

# Conférence débat organisée par l'APICED (Association pour la Promotion Individuelle et Collective et pour l'Égalité des Droits) au 47 rue de la Roquette, 75011 Paris. Inscription au 01 43 38 65 90. [www.apiced.fr](http://www.apiced.fr)

## Publications web

---

### À lire :

# « Nous pouvons organiser nous-mêmes le travail, sans employeurs, ni prêteurs » interview de Bernard Friot, Le Comptoir, octobre 2017

Lien vers l'article en ligne

# **"Etat des lieux de la mobilisation des programmes et financements européens en faveur de l'ESS en France"**, étude du RTES réalisée en partenariat avec l'Avise

[Lien vers l'étude](#), au sein de laquelle est traité la prise en compte de l'ESS dans certains programmes opérationnels régionaux

# **Le rapport de Jean-Marc Borello « Donnons-nous les moyens de l'inclusion »** remis à la ministre du travail le 16 janvier 2018.

Et un article du blog de Michel Abhervé sur le site d'Alternatives économiques analysant notamment la critique implicite des emplois francs contenue dans ce rapport.

[Lien vers l'article](#)

**À voir :**

# **« Une discussion : Paul Ardenne, sur l'art politique »** sur le site Activism Contemporary Art, décembre 2017